

LA SOCIÉTÉ À DIRECTOIRE, FORME D'ÉLECTION DE LA GOUVERNANCE ?

40 ans de structure dualiste en France

Bulletin d'inscription à retourner au CREDA – CCIP
27 avenue de Friedland – 75382 PARIS cedex 08
accompagné d'un chèque de 150 €
libellé à l'ordre de "CCIP – CREDA"

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

Téléphone : Télécopie : e-mail :

SE FERA REPRÉSENTER PAR

Cachet de l'entreprise

Date et signature

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DU COLLOQUE :

MAISON DU BARREAU
2-4 rue de Harlay – 75001 PARIS

DROIT D'INSCRIPTION :

150 € (exonérés de TVA). Le règlement est à effectuer, dès l'inscription, par chèque à l'ordre de « CCIP-CREDA ». Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement.

ANNULATION ET REMPLACEMENT :

Les annulations doivent être formulées par écrit et parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Au-delà, un dédit de 30 % sera facturé. À la date du colloque, les inscriptions sont définitives et les droits correspondants restent dus. Les remplacements sont acceptés sans frais.

FORMATION CONTINUE :

Les droits d'inscription peuvent être imputés sur un budget de formation continue. Une convention de formation continue sera adressée en retour sur demande.

RENSEIGNEMENTS :

CREDA - 27 avenue de Friedland 75008 PARIS
Téléphone 01 55 65 72 93 – Télécopie 01 55 65 77 44
e-mail : creda@ccip.fr
<http://www.creda.ccip.fr>

Compte tenu du nombre limité de places disponibles,
seules les premières inscriptions pourront être retenues.